

LA FORÊT DE BERCÉ, UN PATRIMOINE A PRÉSERVER

Les forêts domaniales du bassin ligérien bénéficient d'une longue tradition de gestion en futaie régulière. Ce traitement, dont nous récoltons aujourd'hui les fruits, a été appliqué sans discontinuité par l'Administration forestière puis l'Office national des forêts depuis près de trois siècles. **La forêt de Bercé a pu en bénéficier et représente l'un des plus impressionnants symboles de cette gestion sylvicole.**



Pour rappel, le traitement en futaie régulière consiste à conduire en peuplement des arbres de même âge et à les renouveler à maturité. Lorsqu'ils sont bien en place, le renouvellement des peuplements se fait **naturellement** à partir des glands des chênes adultes afin de conserver leur patrimoine génétique et de le valoriser localement.



FORÊT DOMANIALE DE BERCÉ : 3 SEMAINES DE TRAVAIL POUR LES « GLANDEURS »



L'ONF s'associe à des acteurs locaux (associations parents d'élèves, maison rurale, etc.) pour récolter les précieuses graines... / crédit @ ONF

De génération en génération, les forestiers de l'Office national des forêts (ONF) mènent une sylviculture adaptée à chaque forêt publique en prenant en compte le rythme des saisons. L'automne est là. C'est la saison du martelage des arbres, des plantations, des ventes de bois, des champignons, de la chasse ou encore de la récolte des glands.

A Bercé justement, depuis déjà deux semaines déjà, des jeunes sont mobilisés pour ramasser plusieurs milliers de litres de glands sur plus de 300 hectares de forêt. Zoom sur un chantier atypique dans une forêt d'exception...

UN CHANTIER D'INSERTION PAS COMME LES AUTRES...

Encadrés par **Anthony Jeanneau, Technicien Forestier Territorial** à l'ONF, plusieurs dizaines de « glandeurs » se relayent en forêt de Bercé pendant trois semaines, dans les peuplements classés du massif, pour récolter pas moins de 14 000 litres de glands.

Une **collaboration ludique et utile** à tous car l'ONF rémunère ici des structures locales (association de parents d'élèves, maison familiale rurale, association d'insertion en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour financer des projets socio-culturels. Un principe de coopération appliqué depuis 2015 en forêt domaniale de Bercé qui permet également de **faire découvrir le milieu forestier** et ses **métiers**. Les structures actuellement à la tâche ont prouvé leur efficacité depuis plusieurs saisons et **l'ONF ne peut malheureusement plus prendre de nouvelles inscriptions...** Ces chantiers d'insertion ont lieu chaque année à condition que les glandées soient de qualité.



Les glands sont ensuite envoyés en pépinière / crédit @ ONF

ZOOM SUR LA SECHERIE ONF...

Représentant le premier maillon de la filière forêt-bois, la sécherie de l'ONF mobilise les graines qui produiront les forêts de demain.

Initialement destinée à pourvoir aux besoins de l'ONF en semences d'origine génétique sûre et adaptée, la sécherie de la Joux (Jura) est devenue l'un des deux principaux fournisseurs français de semences forestières. Elle traite annuellement plusieurs tonnes de graines et semences, et détient 50 % du marché en France, avec environ 100 essences disponibles.

La récolte provient des 4 vergers à graines de pin maritime de l'ONF (Mimizan, Saint-Augustin, St-Laurent-Médoc, Collobrières) d'une superficie de 160 hectares, ainsi que des vergers à graines de l'Etat d'une superficie de plus de 300 hectares situés dans les départements du Lot et du Tarn dont l'ONF assure la gestion. Ces vergers sont issus des programmes d'amélioration génétique conduits par l'INRAE.

La récolte des graines traitées par la sécherie de la Joux **provient également de 400 peuplements classés – comme à Bercé en Pays de la Loire - couvrant 36.000 hectares dans les forêts domaniales**, répartis sur l'ensemble du territoire. La récolte des graines de feuillus s'effectue souvent depuis le sol (glands, faines...). Celle des résineux requiert l'intervention, sous-traitée le plus souvent, de cueilleurs spécialisés : il s'agit d'interventions à grande hauteur qui requièrent une maîtrise parfaite des règles de sécurité.

CONSERVER UN PATRIMOINE GENETIQUE D'EXCEPTION...



La qualité du bois des chênes de Bercé bénéficie d'une renommée internationale. L'héritage génétique de ces chênes d'exception se retrouve naturellement dans chaque fructification. Ici, ce sont donc 610 ha de peuplements remarquables qui sont dits « classés » : les semences issues des chênes sessiles en place peuvent y être récoltées pour boiser, ou reboiser d'autres forêts... dans l'espoir d'y voir croître des arbres d'aussi belle venue que leurs parents. **Les précieuses graines tombées au sol germent très vite dans le terreau fertile de Bercé.** C'est une course contre la montre alors que doivent gagner les équipes de l'ONF et les glandeurs appelés en renfort car l'utilisation d'une graine déjà germée est exclue.

Les récoltes sont étiquetées, scellées et un certificat de provenance les accompagne pour assurer une traçabilité minutieuse. Expédiés à la sécherie de la Joux dans le Jura, puis transférés en pépinières, les glands deviendront les plants, puis les grands arbres majestueux, qui peupleront les forêts de demain.

DES GRAINES POUR DEMAIN !

Les faines du hêtre, les glands du chêne, la samare de l'érable... A l'automne, les graines des arbres sont mûres. C'est à cette période que l'ONF organise leur ramassage. Mais cela ne se fait pas n'importe où. Les fruits des arbres sont récoltés dans des forêts reconnues pour la qualité et la diversité de leurs peuplements ou dans des vergers spécialement conçus pour la production. Leur provenance est aussi renseignée. Une traçabilité très importante pour ne pas, par exemple, planter une essence d'origine inconnue dans un contexte forestier qui ne lui sera pas adapté. **Cet enjeu est encore plus important aujourd'hui dans le cadre du réchauffement climatique et avec les expérimentations menées par l'ONF à travers la France (notamment les plantations expérimentales).**



Après le ramassage, direction la **sécherie ONF de la Joux, en Franche-Comté**, créée en 1950. Les graines y sont séchées, traitées et conservées en chambres froides. Elles seront ensuite déstockées à la demande des pépinières ONF ou de pépiniéristes indépendants. Les graines seront semées en pépinière et donneront de jeunes arbres prêts à être replantés en forêt. Cette récolte automnale est un indispensable de la gestion forestière. Elle est l'assurance d'une forêt diversifiée et renouvelée, là où la régénération naturelle n'est pas possible...